



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 26 MARS 2009

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, Michel VEUNAC, Christian MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mmes JARRAUD-VERGNOLLE, BISAUTA, MM. ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mme GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mme CASTEL, M. LACASSAGNE, Mme DURRUTY, MM. DOMÈGE, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : M. MONDORGE, Vice-Président ; MM. VOISIN, ETCHEGARAY, BRISSON, GOUFFRANT, Mme CONTRAIRES, Conseillers Suppléants ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, M. POUEYTS, Mmes LANNEVERE, DESTRUHAUT, MM. CAZAUX, CÉLAN, Conseillers Suppléants.

PROCURATIONS : M. VOISIN à M. ESPILONDO ; M. ETCHEGARAY à Mme BISAUTA ; M. BRISSON à M. DOMÈGE ; M. GOUFFRANT à M. MILLET-BARBÉ ; Mme CONTRAIRES à M. BOROTRA.

SECRETARE DE SEANCE : Mme GIBAUD-GENTILI.

O/J N° 7 - RESSOURCES - FINANCES.

REPRISE ANTICIPÉE DES RESULTATS 2008 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES DU PORT DE PLAISANCE, DU C.F.A., DE L'ASSAINISSEMENT ET DES ZONES D'AMENAGEMENT.

Monsieur BOROTRA présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'article L 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise la reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur avant l'adoption définitive du compte administratif. Les restes à réaliser font également l'objet d'une reprise anticipée.

Lors du vote du compte administratif, les résultats seront définitivement arrêtés et l'Assemblée procédera à une régularisation s'il y a lieu.

Il vous est proposé d'utiliser cette procédure pour le budget principal et pour chacun des budgets annexes.

Les résultats des comptes administratifs 2008 provisoires sont les suivants (€).

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 01 AVR. 2009

Affiché le 01 AVR. 2009



P/Le Président,

Le Vice-Président-Délégué,

A) BUDGET PRINCIPAL

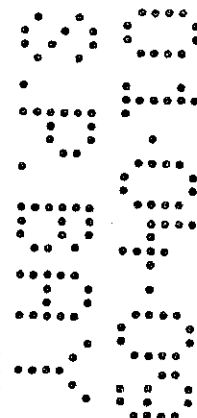
Recettes de fonctionnement	83 438 637,69 €
Dépenses de fonctionnement	71 021 233,31 €
Résultat de fonctionnement 2007 (report à nouveau)	+ 612 174,00 €
Résultat de fonctionnement 2008	+ 13 029 578,38 €
Recettes d'investissement	56 965 828,83 €
Dépenses d'investissement	60 803 415,68 €
Solde d'investissement 2007	- 19 321 200,23 €
Solde d'investissement cumulé	- 23 158 787,08 €
Montant des crédits reportés	
Dépenses	22 609 821,65 €
Recettes hors emprunt	6 191 736,07 €
Recettes d'emprunt	26 600 000,00 €
Solde d'investissement cumulé après restes à réaliser	- 12 976 872,66 €
Résultat global cumulé après restes à réaliser	+ 52 705,72 €

L'excédent d'exploitation s'élève à 13 029 578,38 euros. Conformément à l'instruction M14, il doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, soit 12 976 872,66 euros.

Il vous est proposé d'affecter l'intégralité du solde disponible, soit 52 705,72 euros, en réserves complémentaires (compte 1068).

L'équilibre serait alors le suivant :

€	Budget Principal
Résultat Exploitation à affecter	13 029 578,38
R 1068 obligatoire	12 976 872,66
R 1068 complémentaire	52 705,72
D 001	23 158 787,08
Restes à réaliser dépenses	22 609 821,65
Restes à réaliser recettes	32 791 736,07
Bilan Fonctionnement	0,00
Bilan Investissement	+ 52 705,72

**B) BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE**

Recettes de fonctionnement	761 043,01 €
Dépenses de fonctionnement	726 204,83 €
Résultat de fonctionnement 2007 (report à nouveau)	+ 135 558,36 €
Résultat de fonctionnement 2008	+ 170 396,54 €
Recettes d'investissement	103 105,38 €
Dépenses d'investissement	219 139,79 €
Solde d'investissement 2007	- 212 474,31 €
Solde d'investissement cumulé	- 328 508,72 €
Montant des crédits reportés	
Dépenses	34 210,00 €
Recettes (emprunt)	362 800,00 €
Solde d'investissement cumulé après restes à réaliser	+ 81,28 €
Résultat global cumulé après restes à réaliser	+ 170 477,82 €

L'excédent d'exploitation s'élève à 170 396,54 euros. Le solde d'investissement 2008 après restes à réaliser étant positif, il n'est pas obligatoire d'affecter cet excédent en réserves.

Il vous est de fait proposé d'affecter l'intégralité de cet excédent en report à nouveau sur la section de fonctionnement (compte 002 en recettes).

L'équilibre serait alors le suivant :

€	Budget Port de plaisance
Résultat Exploitation à affecter	170 396,54
R 1068 obligatoire	-
R 002	170 396,54
D 001	328 508,72
Restes à réaliser dépenses	34 210,00
Restes à réaliser recettes	362 800,00
Bilan Fonctionnement	+ 170 396,54
Bilan Investissement	+ 81,28

C) BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (C.F.A.)

Recettes de fonctionnement	1 312 287,26 €
Dépenses de fonctionnement	1 312 949,38 €
Résultat de fonctionnement 2007 (report à nouveau)	+ 84 578,79 €
Résultat de fonctionnement 2008	+ 83 916,67 €

Recettes d'investissement	149 839,17 €
Dépenses d'investissement	146 736,17 €
Solde d'investissement 2007	- 177 778,41 €
Solde d'investissement cumulé	- 174 675,41 €

Montant des crédits reportés	
Dépenses	4 289,25 €
Recettes hors emprunt	24 950,00 €
Recettes d'emprunt	154 100,00 €

Solde d'investissement cumulé après restes à réaliser	+ 85,34 €
Résultat global cumulé après restes à réaliser	+ 84 002,01 €

L'excédent d'exploitation s'élève à 83 916,67 euros. Le solde d'investissement 2008 après restes à réaliser étant positif, il n'est pas obligatoire d'affecter cet excédent en réserves.

Il vous est de fait proposé d'affecter l'intégralité de cet excédent en report à nouveau sur la section de fonctionnement (compte 002 en recettes).

L'équilibre serait alors le suivant :

€	Budget du C.F.A.
Résultat Exploitation à affecter	83 916,67
R 1068 obligatoire	-
R 002	83 916,67
D 001	174 675,41
Restes à réaliser dépenses	4 289,25
Restes à réaliser recettes	179 050,00
Bilan Fonctionnement	+ 83 916,67
Bilan Investissement	+ 85,34

D) BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Recettes de fonctionnement	10 399 665,42 €
Dépenses de fonctionnement	9 285 665,81 €
Résultat de fonctionnement 2008	+ 1 113 999,61 €
Recettes d'investissement	17 240 302,97 €
Dépenses d'investissement	14 665 311,26 €
Solde d'investissement 2007	- 2 821 215,43 €
Solde d'investissement cumulé	- 246 223,72 €
Montant des crédits reportés	
Dépenses	4 370 381,80 €
Recettes (hors emprunt)	2 620 270,39 €
Recettes d'emprunt	900 000,00 €
Solde d'investissement cumulé après restes à réaliser	- 1 096 335,13 €
Résultat global cumulé après restes à réaliser	+ 17 664,48 €

L'excédent d'exploitation s'élève à 1 113 999,61 euros. Conformément à l'instruction M49, il doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, soit 1 096 335,13 euros.

Il vous est proposé d'affecter l'intégralité du solde disponible, soit 17 664,48 euros, en réserves complémentaires (compte 1068).

L'équilibre serait alors le suivant :

€	Budget Assainissement
Résultat Exploitation à affecter	1 113 999,61
R 1068 obligatoire	1 096 335,13
R 1068 complémentaire	17 664,48
D 001	246 223,72
Restes à réaliser dépenses	4 370 381,80
Restes à réaliser recettes	3 520 270,39
Bilan Fonctionnement	0,00
Bilan Investissement	+ 17 664,48

E) BUDGET ANNEXE DES ZONES D'AMENAGEMENT

Recettes de fonctionnement	3 049 035,93 €
Dépenses de fonctionnement	3 315 802,70 €
Résultat de fonctionnement 2007 (report à nouveau)	+ 1 989 388,29 €
Résultat de fonctionnement 2008	+ 1 722 621,52 €

Recettes d'investissement	2 565 844,10 €
Dépenses d'investissement	989 574,93 €
Solde d'investissement 2007	- 1 575 341,39 €
Solde d'investissement cumulé	+ 927,78 €

Montant des crédits reportés	
Dépenses	-
Recettes	-

Solde d'investissement cumulé après restes à réaliser	+ 927,78 €
Résultat global cumulé après reports	+ 1 723 549,30 €

L'excédent d'exploitation s'élève à 1 722 621,52 euros. Le solde d'investissement 2008 après reports étant positif, il n'est pas obligatoire d'affecter cet excédent en réserves.

Il vous est de fait proposé d'affecter l'intégralité de cet excédent en report à nouveau sur la section de fonctionnement (compte 002 en recettes).

L'équilibre serait alors le suivant :

€	Budget des Zones
Résultat Exploitation à affecter	1 722 621,52
R 1068 obligatoire	-
R 002	1 722 621,52
R 001	927,78
Restes à réaliser dépenses	-
Restes à réaliser recettes	-
Bilan Fonctionnement	+ 1 722 621,52
Bilan Investissement	+ 927,78

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

